



Intersyndicale UES Expleo France

3^{ème} Assemblée Générale

Un petit peu d'historique pour comprendre le mouvement :

Lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoire) les syndicats ont remonté les problèmes de perte de pouvoir d'achat des salariés et ont rappelé également que les salariés étaient fatigués des nombreux efforts qu'ils ont consentis lors de la crise COVID, puis lors du PSE et de l'APLD.

La Direction a alors affirmé de façon très claire et explicite sa volonté, comme chaque année, de ne pas augmenter la moitié des salariés, et ce même si leurs objectifs sont atteints !

Devant cet état de fait, les organisations syndicales ont refusé de signer cette politique opaque qui ne propose aucune répartition équitable des richesses de l'entreprise.

La direction ayant alors décidé de clôturer les NAO, les organisations syndicales se sont regroupées en intersyndicale afin d'essayer de trouver une solution pour à minima compenser la perte du pouvoir d'achat des salariés, ce qui ne remet pas en cause nos demandes de NAO (voir le PV de désaccord alors que l'inflation n'était qu'à 2%).

L'intersyndicale a demandé dans un premier temps une augmentation de salaire pour tous les salariés (100 € net/mois), ce à quoi la direction a répondu que ce n'était pas possible car le salaire impacte trop durablement les résultats de l'entreprise.

L'intersyndicale a alors accepté de faire évoluer sa revendication et a ainsi proposé comme base de discussion une prime suffisamment conséquente pour compenser l'inflation (2 x 1000€ brut).

La direction reste campée sur une **proposition orale** visant à ce que chaque salarié perçoive au moins 500€ brut sur l'année (si vous avez reçu une augmentation ou une prime, il faudra déduire les montants perçus pour savoir si vous percevrez un complément).

L'intersyndicale constate un manque de dialogue social dès lors qu'un aspect financier entre en jeu. Elle n'a ainsi pas eu d'autres choix que de durcir le mouvement avec un appel à la grève le 14 juin ainsi qu'un tractage devant nos principaux clients le 16 juin.

L'intersyndicale demande à la direction de revenir vers elle avant le 22 juin afin de savoir si elle évolue dans sa proposition.

Pour connaître les actions envisagées, rendez-vous à l'AG !

AG le 22 juin 2022 à 12h30



⇒ QR Code lien vers l'évènement en direct Teams !

A noter :

Il faut avoir Teams pour se connecter car il faut avoir une adresse en « @expleogroup.com ». A la connexion, vous avez la possibilité de vous mettre en anonyme.

Également, vous pouvez cliquer directement sur ce [lien](#) pour vous connecter à cette AG.

Vous souhaitez être régulièrement informé des actions de l'intersyndicale ? **Transmettez dès maintenant votre adresse mail** au moyen de ce [lien](#) ou via le QR code.

Dans ce mail, indiquez également votre agence de rattachement afin de vous avertir de futures Assemblées Générales



Agissons ensemble !

Les Organisations Syndicales Représentatives de l'UES Expleo